ALIGNEZ VOTRE
INVESTISSEMENT
À VOS VALEURS
Investissez dans
ONE CREATION
Société d'investissement d'impact
ONE CREATION
Impact finance
Entreprise
B
Certifiée

Pourquoi une coopérative

Avec ONE CREATION, la gouvernance, l'environnement et la responsabilité sociale ne sont plus des facteurs de contrainte d'évolution de la Société. La Coopérative se place dans cette évolution en étant une structure efficiente qui en a fait son ADN.

Souscrire au capital social de ONE CREATION pour en faire un héritage ou un capital pour ses enfants est une alternative innovante et durable.

ONE CREATION se concentre sur la création de valeur industrielle.

Une plateforme d'échange pour investisseurs et entrepreneurs.

Des thématiques d'investissement à fort impact environnemental.

Comment nous créons de l'impact avec votre investissement ?

- Pour un investissement minimal de CHF 10'000
- Contribution au développement de l'économie réelle
- 8 thématiques d'investissement en innovation environnementale
- Respect des objectifs de développement durable
- Participation dans des entreprises non cotées
- Soutien à l'innovation des jeunes entreprises
- Synergie de réseau
- Tout ça sans renoncer à la rentabilité pour l'investisseur

L'engagement pour un développement durable

Envers la société

En soutenant uniquement des investissements durables.

Par le partenariat industriel, en jouant ainsi le rôle d'amplificateur de développement économique.

Envers l'environnement

Le but de la Coopérative constitue en lui-même un message fort porté par ses associés auprès des autres acteurs de la société.

Envers une éthique

La structure de société coopérative s'accompagne d'un engagement à titre individuel de chaque membre, car chacun d'entre eux dispose d'un droit de vote démocratique, quel que soit le nombre de ses parts.

Envers la bonne gouvernance d'entreprise

La Coopérative reporte sur ses associés qui le désirent, les droits de votes qui lui sont conférés par ses participations.

Elle engage le dialogue avec toutes les sociétés qu'elle décide d'accompagner ou de soutenir tout en poursuivant son but économique de promouvoir les principes de bonne gouvernance, notamment la transparence.

Notre philosophie

La coopérative ONE CREATION s'engage envers les trois axes principaux du développement durable que sont l'économie, l'environnement et le social qui font partie intégrante des enjeux pris en considération lors de toute prise de participation.

Durabilité

Modèle économique et sociétal durable.

Innovation

Technologies créatrices de valeurs.

Opportunités

Leviers environnementaux.

ONE CREATION a été créée en juin 2010, avec comme but de soutenir financièrement l'essor des technologies de l'environnement dans une approche globale et multisectorielle. Cet engagement répond à la conjonction de besoins sociaux, économiques et environnementaux.

La Coopérative est une solution d'investissement unique de par son approche de « copropriétaire » engagé, au travers de prises de participations dans des sociétés cotées et non cotées.

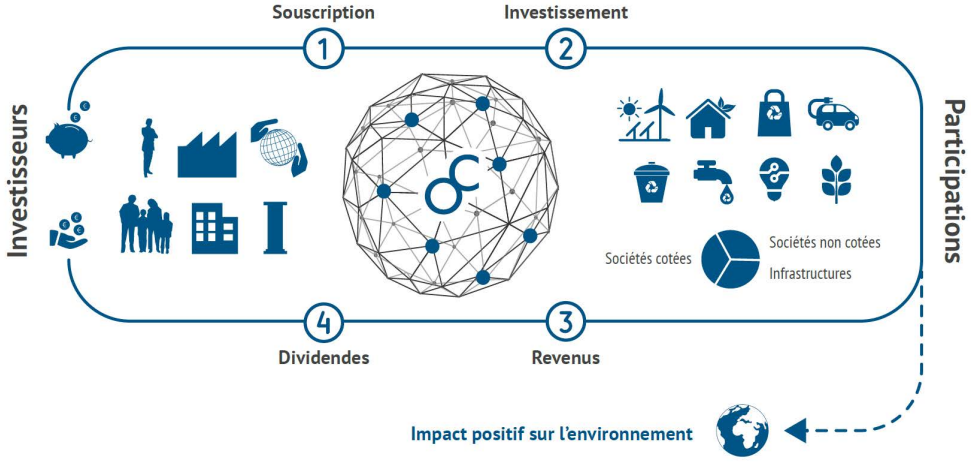

Les thématiques d'investissement de la Coopérative sont les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les nouveaux matériaux écologiques, chimie et biologie environnementales, le conseil en environnement, la mobilité durable, la gestion des déchets et la gestion de l'eau et participe ainsi au développement et au soutien d'initiatives en faveur de l'environnement.

Nos investissements

ONE CREATION investit avec un double objectif, avoir un rendement économique pour les associés et avoir un impact positif sur l'environnement. Ceci se fait à travers des investissements thématiques dans des technologies propres et en maitrisant le risque.

Le portefeuille de ONE CREATION est investi dans trois types d'actifs durables : des sociétés cotées, des sociétés non cotées et des projets d'infrastructure. Grâce à cette diversification, ONE CREATION peut assurer une bonne liquidité aux investisseurs avec moins de volatilité qu'un investissement dans une seule de ces catégories.

ONE CREATION Coopérative vise à investir dans des solutions innovantes répondant aux défis environnementaux existants par le biais de thématiques d'investissement spécifiques.

Ces thématiques d'investissement correspondent à un ensemble défini d'objectifs de développement durable des Nations Unies, qui sont utilisés dans notre processus de sélection.

Profitez d'un rendement financier avéré

ONE CREATION redistribue à ses associés, sous forme de dividendes, l'intégralité des bénéfices réalisés.

Chaque associé a un droit acquis du dividende réalisé à la clôture de l'exercice annuel représentatif.

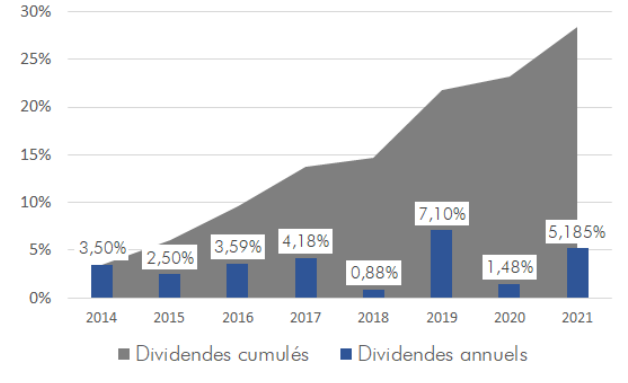

La direction

La direction de la coopérative ONE CREATION est assurée par CONINCO Explorers in finance SA fondée en 1990 autorisée par la FINMA depuis 2012 et qui bénéficie d'un savoir-faire éprouvé depuis près de 31 ans dans le conseil en investissement et la gestion financière de fonds de pensions, philanthropies, etc.

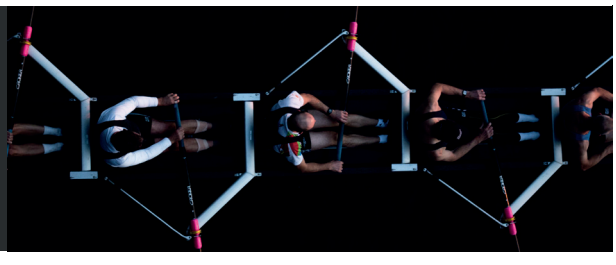

Caractéristiques de ONE CREATION Coopérative

Direction	CONINCO Explorers in finance SA
Banque dépositaire	Pictet & Cie (Europe) S.A., Genève
Banque relation commerciale	Credit Suisse (Suisse) S.A., Vevey
Auditeur	PricewaterhouseCoopers SA, Pully
Type de coopérative	Ouverte
Domicile	Vevey, Suisse
Date de lancement	23 juin 2010
Devise	CHF
Clôture de l'exercice	31.12
Emission de part	Quotidienne
Rachat/Dénonciation	31.12 / Six mois de préavis
Distribution	Dividende acquis au 31.12
Frais de gestion	max 2.3%
Frais de performance	N.A.
ISIN	CH0211420010
Investissement min.	CHF 10'000
Timbre fédéral	1% (à l'investissement)
Commission d'émission actuelle	2% (à l'investissement)

Dernières actualités

ONE CREATION partenaire du Swiss Impact Forum 2022

18 juillet 2022

ONE CREATION est heureux d'être un partenaire de soutien du Swiss Impact Forum aux côtés de Danone, Coop, Nespresso, Oeko Tex et Semadeni ainsi que Swiss Leaders et Deloitte en tant que partenaires principaux de l'événement.

LE DRIVE TOUT NU lève 5 millions d'euros pour simplifier la consommation responsable et 0 déchet

4 juillet 2022

La société d'investissement ONE CREATION, basée à Vevey, est fière d'annoncer son nouvel investissement dans la société française à impact, LE DRIVE TOUT NU, le premier drive zéro déchet et 100% responsable au monde.

Lancement du concours du Prix de l'innovation environnementale 2022

22 juin 2022

L'objectif du Prix de l'innovation environnementale est de promouvoir les objectifs et les valeurs de ONE CREATION en tant qu'investisseur en soutenant de jeunes entreprises dans les premiers stades de leur existence et de les intégrer dans une communauté.

Contacts

Entreprise B Certifiée

ONE CREATION Coopérative

Direction
CONINCO Explorers in finance SA
Quai Perdonnet 5
CH - 1800 VEVEY

T +41 21 925 00 33

www.onecreation.org / info@onecreation.org

Olivier Ferrari
CEO

Sabine Giammarresi - Mabillard
Directrice - Placements collectifs

Elisa Benito
Direction Coopérative - Analyste produits financiers durables

Fulvio Maccarone
Private Equity Senior Manager